

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2016 – 20h30

Salle de la Vaquelotte

COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	43
Nombre de conseillers présents	25
Nombre de votants	31
Date de la convocation	9 septembre 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le vingt-six du mois de septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni Salle de la Vaquelotte, à Cosqueville, sous la Présidence de **M. Richard LETERRIER, Maire**.

PRESENTS : M. Richard LETERRIER (Maire),
Brigitte ALIX, Germain ALIX, Antoine AMBROIS, Claude AUGÉARD, Annie BACON, Angéline BERTOT, Fabrice CORNICARD, Marc DANNEVILLE, Eric DELAUNEY, Laurent FOUQUET, Patrick GAUTIER, Alfred GIMENEZ, Cécile JEANNE, Pierre JOUNOT, Annie LÉCONTE, Dominique LEGOUPIL, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Michel NICOLAI, Michel PONTUS, Bernard POTTIER, Nadine POUHIER, Jean-Pierre ROMANET, Daniel SAUVEY, Arlette VALOGNES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR : Laurent BLEED (pouvoir à Daniel SAUVEY), Johanna BRUNET (pouvoir à Richard LETERRIER), Marc COCHETEUX (pouvoir à Bernard POTTIER), Isabelle GABRIEL (pouvoir à Arlette VALOGNES), Jean-Noël LARONCHE (pouvoir à Michel NICOLAI), Jean-Louis MATELOT (pouvoir à Claude AUGÉARD),

ABSENTS EXCUSES : Nicolas DA GRAÇA

ABSENTS : Francis DISS, Emmanuel DUBOST, Bertrand LÉCONTE, Carine LEE, Olivier LUIS, Laurent POUHIER, Lydie POUHIER, Maurice POUTAS, Morgane ROGER, Jean ROUX, Vincent SAUVEY

Secrétaire de séance : Pierre JOUNOT

M. le Maire ouvre la séance et informe le conseil municipal des ajouts suivants à l'ordre du jour :

- nomination des délégués au SDeau50,
- Convention avec le FDGDON contre les frelons asiatiques
- Taxe d'aménagement
- Nomination d'un agent de prévention
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

M. le Maire remercie M. François-Xavier LOUVEAU, trésorier de Saint-Pierre-Eglise, de sa présence et l'invite à commencer la présentation des taux de fiscalité de la commune de Vicq sur Mer

1/ Taux de fiscalité

M. Louveau précise aux membres du conseil municipal qu'il ne s'agit pas de voter lors de cette séance les taux de fiscalité mais de se prononcer sur soit une intégration immédiate des taux, soit sur un lissage sur 12 ans maximum.

Après présentation des chiffres et simulation réalisée, il ressort que l'intégration immédiate est la solution la plus adaptée.

En 2017, il n'y aura que 3 taux à voter : la taxe d'habitation, la taxe foncière (bâti) et la taxe foncière (non bâti). La CFE disparaît au 1^{er} janvier 2017 avec la création de la nouvelle communauté d'agglomération.

Les Membres du conseil, après consultation individuelle, décident à 30 voix pour et 1 abstention de choisir l'intégration immédiate des taux de fiscalité pour 2017.

2/ Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

M. le Maire fait un rappel des heures hebdomadaires des agents administratifs :

- 1 agent à 30h/semaine
- 1 agent à 10h/semaine
- 1 agent à 5h/semaine

Ces 3 postes cumulés étant insuffisants pour le travail administratif à réaliser dans une commune de plus de 1000 habitants, M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

3/ Taxe d'aménagement

Comme chaque année, le conseil municipal est amené à voter le taux de la taxe d'aménagement. Une harmonisation de la taxe d'aménagement ayant été faite par les 4 communes historiques en 2015 en vue de la création de la commune nouvelle de Vicq sur Mer au taux de 2% et l'exonération des abris de jardin de moins de 20 m², M. le Maire propose de maintenir les taux fixés en 2015.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants,

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :

- D'instituer le taux de 2% sur l'ensemble du territoire communal,
- D'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, en partie les abris de jardin de moins de 20 m².

4/ Nomination des délégués au SDeau50

Les SIAEP de Saint-Pierre-Eglise et du Val de Saire ont décidé de transférer leur compétence au SDeau50 au 31 décembre 2016.

Un CLEP (Comité Local de l'Eau Potable) sera créé et des représentants des communes doivent être nommés.

MM. Claude AUGÉARD et Michel NICOLAI se portent volontaires pour être délégués titulaires et suppléants.

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident de nommer :

- Délégué titulaire : M. Claude AUGÉARD
- Délégué suppléant : M. Michel NICOLAI

Pour siéger dans le Conseil Local de l'Eau Potable (CLEP) Saint Pierre-Val de Saire au sein du SDeau50.

5/ Repas des aînés – 9 octobre 2016

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le repas des aînés aura lieu le dimanche 9 octobre 2016 dans chaque commune déléguée.

M. le Maire rappelle que les personnes de plus de 65 ans et inscrites sur la liste électorale sont invitées ainsi que leurs conjoints.

M. le Maire propose de fixer le tarif du repas à 30€ pour les conseillers municipaux.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer le tarif du repas des aînés à 30€ pour les conseillers municipaux.

6/ Nomination d'un agent de prévention

M. le Maire annonce au conseil municipal qu'il convient de nommer un agent de prévention pour la commune de Vicq sur Mer.

En effet, la commune déléguée de Cosqueville avait déjà un agent de prévention et M. le Maire souhaite que cet agent soit rattaché à Vicq sur Mer.

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident de nommer un agent de prévention pour la commune de Vicq sur Mer.

7/ Convention Dossiers CNRACL

M. le Maire annonce au conseil municipal qu'afin que le Centre de Gestion puisse apporter une aide à la commune pour le montage des dossiers de retraite ou de pension des agents, il convient de signer une convention.

Après lecture de la convention, les Membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent M. le Maire signer la convention entre la commune et le Centre de Gestion pour la gestion des dossiers CNRACL.

8/ Convention FDGDON – Frelons asiatiques

M. le Maire informe le conseil municipal que les frelons asiatiques sont de plus en plus nombreux. La FDGDON propose aux communes de signer une convention afin de prendre les mesures nécessaires pour leur destruction. Une participation financière de la commune est demandée.

Les Membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent M. le Maire signer la convention entre la commune et la FDGDON pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

9/ Tarifs salle de convivialité de Néville sur Mer

Monsieur le propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de location de la salle de convivialité de la manière suivante :

- Vin d'honneur (semaine) : 30€ (commune et hors commune)
- Vin d'honneur (week-end) : 100€ pour les habitants de la commune
120€ pour les hors commune
- Forfait chauffage (15/10 au 15/04) : 10€ (commune et hors commune)
- Gratuité pour les associations communales

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident d'appliquer les tarifs proposés ci-dessus.

10/ Travaux en cours

M. le Maire laisse la parole à MM. Claude AUGÉARD et Michel NICOLAI qui font un point sur les travaux en cours ou à venir :

- Effacement de Vrasville : l'éclairage devrait être mis en place pour la fin octobre
- Travaux d'enfouissement au Hameau Remond : le dossier de consultation a été envoyé au SDEM. Une réponse doit être donné pour mi-octobre.
- A Gouberville, les travaux de goudronnage ont commencé et devraient se terminer dernière semaine de septembre. Les branchements commenceront début octobre.
- Logements communaux :
 - 2 logements se sont libérés à Gouberville. De nombreux travaux sont à prévoir.
 - 1 logement (F3) est également libre à Vrasville.

Un grillage va être posé à Gouberville entre le logement communal et la salle polyvalente.

11/ Dates à retenir

- Commission Animation : mercredi 28 septembre à 18h30, Salle Jules Ferry
- Commission Communication : vendredi 30 septembre à 17h à la mairie

- Elections :
 - o Présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017
 - o Législatives : 11 et 18 juin 2017

12/ Questions diverses

- Recensement de la population : le recrutement des 4 agents recenseurs de la commune est en cours. Les candidatures doivent être déposées à la mairie.
- L'ouverture de la MAM est prévue le 1^{er} janvier 2017. Une journée Portes Ouvertes aura lieu le samedi 26 novembre 2016.
- Des légumes bio sont en vente à Vrasville avec possibilité de commande sur internet, livraison et drive.
- Le Marathon de Barfleur aura lieu le 27 août 2017 et passera par les communes déléguées de Gouberville et Néville. Des bénévoles seront nécessaires pour sécuriser les routes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus par les membres du conseil municipal.



The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and difficult to read. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE VICO-SUR-MER" around the top edge and "50 (Manche)" around the bottom edge. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff, with a star above it.